

PIERRE DE SEINE

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 euros
Siège social : 22A, Cours Camille Claudel
Bâtiment THEIA – 6^{ème} étage
76100 ROUEN

R.C.S. ROUEN 823 857 925

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RESOLUTION PROPOSEE

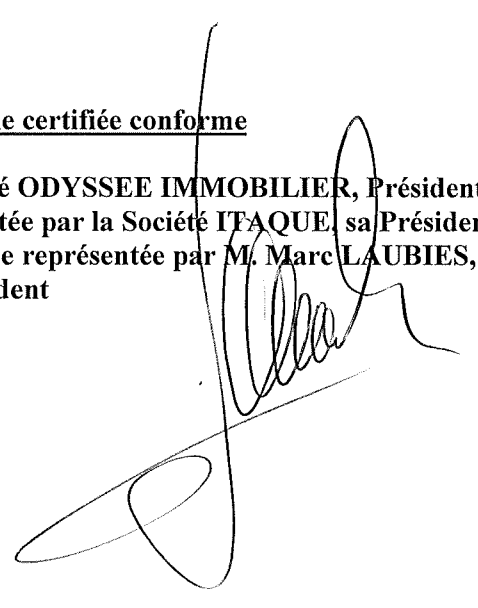
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 176 417,88 € en totalité au compte des Réserves facultatives.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 176 417,88 € en totalité au compte des Réserves facultatives.

Pour copie certifiée conforme

La Société ODYSSEE IMMOBILIER, Présidente,
Représentée par la Société ITAQUE, sa Présidente
Elle-même représentée par M. Marc LAUBIES,
son Président



Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND 76100 ROUEN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 3 8 5 7 9 2 5 0 0 0 2 3

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>	N-1 <u>31/12/2023</u>
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 900	979
	Fonds commercial (1)	AH	AI		940
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 845	7 382
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	156 795	98 190
	Immobilisations en cours	AV	AW	28 500	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	2 671	18 296
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 021	21 107
TOTAL (II)		BJ	BK	174 232	147 582
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		7 668 670
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	70 449	1 448 251
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	67 285	65 804
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 561	1 820 374
	Autres créances (3)	BZ	CA	793 556	4 764 339
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	210 926	949 587
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	43 011	56 888
	TOTAL (III)	CJ	CK	886 567	7 594 301
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 060 799	7 751 657
					15 473 245
DIVERS	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	0	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété *				
Immobiliations :					
Stocks :					
Créances :					

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :350.....000.....)	DA	350 000	350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 080 470	1 686 267
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	176 417	394 203
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 641 887	2 465 470
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 347	20 196
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	7 347	20 196
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	311	1 646 088
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 075 636	3 082 430
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	551 447	2 284 314
	Dettes fiscales et sociales	DY	437 648	523 437
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 994	7 508
	Autres dettes	EA	30 385	77 425
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		5 366 377
	TOTAL (IV)	EC	5 102 422	12 987 579
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 751 657	15 473 245
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 102 422	12 987 579
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 617 806

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Page 6

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	83 012	FB		FC	100 937
	Production vendue { biens*	FD	7 010 174	FE		FF	7 010 174
		FG	1 585 004	FH		FI	3 012 754
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 678 191	FK		FL	3 113 691
	Production stockée*					FM	92 509
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	10 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 949
	Autres produits (1) (11)					FQ	288
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 241 438
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	99 344
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	92 509
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 816 842
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 602
	Salaires et traitements*					FY	995 569
	Charges sociales (10)					FZ	377 644
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	43 295
						GB	
						GC	37 499
						GD	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	482
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	3 482 785
	Autres charges (12)					GG	(241 347)
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 439 938
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	70 351
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	28 075
	Total des produits financiers (V)					GP	1 439 948
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	521 318
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	176 190
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	697 508
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	742 440
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	501 093

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	35	19 282	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	19 629	4 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	19 664	23 282	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	825		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	19 753	3 292	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	20 578	3 292	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(914)	19 990	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	270 249	126 880	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	4 355 794	4 704 668	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 179 377	4 310 465	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	176 417	394 203	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ	261 425	251 218	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								IX			
	(9)	Dont transferts de charges								HX			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RC			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								RD			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A1	25 043	24 949	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9								A2			
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7								A3			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								HS			
	Cf état annexe										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
											20 578		19 664
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS

31/12/2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS											Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
INCORP.	TOTAL I					CZ		D8		D9			
	TOTAL II					KD	6 255	KE		KF	624		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	13 887	KT		KU	2 790		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	10 049	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	73 912	KZ		LA	23 500		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	162 859	LC		LD	4 620		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	28 500		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	260 708	LO		LP	59 410		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	21 694	8V		8W	2 997			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	21 107	IU		IV	3 861			
TOTAL IV					LQ	42 801	LR		LS	6 858			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	309 765	ØH		ØJ	66 892			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	TOTAL I			IN		CO		DØ		D7			
	TOTAL II			IO		LV		LW	6 879	IX	6 879		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	1 450	MK	15 227	ML	15 227		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	10 049	MO	10 049		
		Matériel de transport		IV		MP	41 500	MQ	55 912	MR	55 912		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	167 480	MU	167 480		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	28 500	NB	28 500		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IV		NG	42 950	NH	277 168	NI	277 168		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations			IO		ØX	2 119	ØY	22 572	ØZ	22 572			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	24 968	2G	24 968			
TOTAL IV			I3		NJ	2 119	NK	47 540	2H	47 540			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	45 069	ØL	331 587	ØM	331 587	

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

D l' i l' e t t r e d' u n c o u t j a m a i s d a n s l a m a t i e r e n 8 2022

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS

31/12/2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : PIERRE DE SEINE SAS										Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	24 968		UV	0		UW	24 968		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	619 516		619 516						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	180 464		180 464						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP	826		826						
	Groupe et associés (2)				VC	5 763 615		5 763 615						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	76 524		76 524						
	Charges constatées d'avance				VS	43 011		43 011						
	TOTAUX				VT	6 708 925		VU	6 683 957		VV	24 968		
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	311		311							
		à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A										
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	551 447		551 447							
Personnel et comptes rattachés				8C	67 695		67 695							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	118 167		118 167							
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	128 749		128 749							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	105 267		105 267							
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	17 771		17 771							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	6 994		6 994							
Groupe et associés (2)				VI	4 075 636		4 075 636							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	30 385		30 385							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	5 102 422		VZ	5 102 422						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	7 447		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 99,9 % du capital de la SNC REVERSO MATHILDE pour un montant de 999 €
- Souscription de 99,9 % du capital de la SNC REVERSO DU VAL pour un montant de 999 €
- Souscription de 99,9 % du capital de la SNC LES JARDINS DE LA CHARENTONNE pour un montant de 999 €

Les participations suivantes ont été cédées ou annulées :

- Cession de 99,9 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 2.
- Annulation de la participation de 63% dans la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER suite à la liquidation de la société
- Annulation de la participation de 49% dans la SAS 2EPdS suite à la liquidation de la société.

Livraison de l'immeuble « Les Jardins de Gaïa » en Juin 2024.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel divers	Linéaire	5 ans
▪ Aménagement et installations	Linéaire	3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
▪ Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé d'une part, de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Et d'autre part, la Société commercialise une opération de promotion sous le régime de la vente en état futur d'achèvement (VEFA).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'achèvement, il est constaté lors de la réception des lots vendus par les acquéreurs.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres des SNC VILLA SAINT MACLOU, SNC LES TERRASSES DU HAMEL, SNC L'ARCHER et SNC SERENITY PARK ont été dépréciés à hauteur de 360 €, 400 €, 1 € et de 1 € respectivement, soit 762 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Suite à un test de dépréciation, la dépréciation comptabilisée sur les titres de la SNC PLAINE DE LA RONCE a été reprise pour un total de 999 € suite au retour à une situation positive.

La dépréciation comptabilisée sur les titres de la SAS 2EPdS a été reprise pour un total de 490 € suite à sa dissolution et liquidation.

Suite à un test, les dépréciations constatées en 2023 des titres des SCCV HANGAR 107, SNC REFLETS LUCILINE 2, SNC PARC BELLEVUE, SAS LE HUB 80, SNC ROUEN MONT RIBOUDET ont été maintenue à hauteur de 100 €, 400 €, 400 €, 10 € et de 999 € respectivement à la clôture de l'exercice 2024.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Stocks et travaux en cours

Au 31 décembre 2024, les stocks de lots achevés non vendus s'élèvent à 1 518 700 € représentant le coût de revient de 6 appartements et 3 parkings.

Note 6 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	351 099
▪ Intérêts courus sur C/C d'associés à recevoir	261 430
▪ Fournisseurs – Avoirs à recevoir	50 284
▪ Etat – Produits à recevoir	826
Total	663 639

Note 7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Maintenance	14 775
▪ Débours projet en cours	6 332
▪ Loyer	
▪ Place de crèche	
▪ Publicité	20 874
▪ Divers	1 030
Total	43 011

Note 8 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 000 actions de 350 € chacune, intégralement libérées.

Note 9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	751	5 749			6 500
▪ Situation nette négatives des filiales projets abandonnés	19 446	548	19 147		847
Total	20 196	6 297	19 147		7 347

Note 10 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 11 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	110 252
▪ Clients, avoirs à établir	14 323
▪ Intérêts courus sur emprunts	
▪ Personnel, provision pour congés à payer	95 531
▪ Personnel, autres charges à payer	
▪ Intérêts courus sur C/C d'associés	194 926
▪ Etat – impôts et taxes à payer	4 734
▪ Frais banque	311
▪ Autres charges à payer	830
Total	420 907

Note 12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Appels de fonds sur lots vendus	0
Total	0

Note 13 Chiffre d'affaires

La société exerce une activité de promotion immobilière et, à ce titre, facture des prestations de services à différentes entités juridiques portant les programmes de construction en cours.

La majeure partie du chiffre d'affaires est constituée de prestations de services facturées aux sociétés réalisant des programmes de promotion immobilière. Ces prestations comprennent les rémunérations acquises à la société PIERRE DE SEINE au titre des fonctions de Gérante exercées dans ces sociétés et correspondant aux missions suivantes :

- mission technique, administrative et réglementaire
- mission de Service Après-Vente
- mission de back office commercial
- mission de commercialisation

Le chiffre d'affaires est facturé en fonction des prestations exécutées, au fur et à mesure de l'avancement des projets de constructions.

Par ailleurs, un projet de construction est réalisé directement par PIERRE DE SEINE – « Les Jardins de Gaïa », le chiffre d'affaires et le résultat sont acquis lors de la livraison des lots selon la méthode de l'achèvement, la remise des clefs a eu lieu pendant l'exercice.

Note 14 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes, bonis et affectation des résultats 2023 réalisés par les filiales et participations	48 415	1 439 915
▪ Intérêts des emprunts et comptes bancaires	16	
▪ Intérêts des comptes courants d'associés	194 927	261 425
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 783	1 489
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	297 133	49 716
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	6 297	19 147
▪ Autres charges financières		
▪ Autres produits financiers		5 733
Total	548 571	1 777 425

Note 15 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Remboursement assurance	
▪ Avantages en nature	25 043
Total	25 043

Note 16 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 17 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	9
Employés	7
Ouvriers	
Total	16

Note 18 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 10 133 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 10 % entre 16 et 50 ans
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Taux d'actualisation 3.40 %
- Table de mortalité TG 05

Note 19 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers	2 000 000	
▪ Garantie Hypothèque conventionnelle	2 000 000	
▪ Cautionnement réel hypothécaire	2 000 000	
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution en garantie de l'indemnité d'immobilisation dans le cadre de signature de PUV de terrain	625 000	0
▪ Cautions	42 000	

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

Tableau des filiales et participations

	Participations + de 50 %													
	SNC PIERRE DE SEINE VILLA CONSTANCE	SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 1	SNC PIERRE DE SEINE SOTTEVILLE	SNC LES PORTES DU CHAPITRE 2	SNC VILLA DARGENT	SNC MUSTEL	SNC LOUVIERS	SNC LOUVIERS H2	SNC DEVILLE CARNOT	SNC FAUBOURG SAINT ANTOINE	SNC LES PORTES DU CHAPITRE 3	SNC CARREFOUR DE L'EUROPE	SNC BERNAY LE MASCIER	SNC LES MAISONS DU VIVIER
Capital	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Capitaux propres autres que le capital	39 659 €	22 856 €	-111 522 €	1 185 527 €	-33 860 €	-28 194 €	-47 834 €	-37 830 €	-15 839 €	-18 275 €	-110 €	0 €	-19 743 €	0 €
Quote-part du capital détenu directement	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
Quote-part du capital détenu indirectement	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
Quote-part du capital détenu cumulé	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
Valeur comptable des titres détenus : Brute	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €
Nette	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €
Capital restant à libérer	-	-	-	-	-	-	-	-	999 €	-	-	999 €	999 €	999 €
Prêts et avances consentis par la société	-13 456 €	-22 533 €	947 733 €	0 €	447 765 €	1 525 983 €	570 527 €	54 480 €	58 014 €	259 410 €	14 557 €	3 473 €	71 897 €	33 017 €
Provisions sur prêts	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Montant des cautions avuls donnés par la société	0 €	133 909 €	466 667 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	0 €	20 126 €	-58 553 €	1 222 339 €	-10 506 €	-27 955 €	-21 739 €	-18 066 €	-15 839 €	-18 275 €	-110 €	0 €	-19 743 €	0 €
Résultat du dernier exercice	-1 830 €	659 340 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dividendes encaissés par la société dans l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Observations	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

(1) Société nouvelle : premier exercice non
clôturé

	Participations + de 50 %						Participations de 10 à 50%					
	SNC PLAINE DE LA RONCE	SNC ROUTEN MONT RIBOUDET	SNC REVERSO MATHILDE	SNC REVERSO DU VAL	SNC LES JARDINS DE LA CHARENTONNE	SNC LES PORTES DU CHATEAU 1	SNC PIERRE DE SEINE VERNON FESCHET	SNC L'ATELIER GASTON SEBASTIEN	SNC REFFLETS LUCILINE 2	SNC PARC BELLEVUE	SNC VILLA SAINT MACLOU	SNC 90 GALLIENI
Capital	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Capitaux propres autres que le capital	0 €	-24 422 €	-2 350 €	0 €	-10 298 €	648 941 €	75 616 €	-170 708 €	-1 321 335 €	-277 859 €	-37 414 €	141 842 €
Quote-part du capital détenu directement	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	65,00%	51,00%	40,00%	40,00%	40,00%	36,00%	32,00%
Quote-part du capital détenu indirectement	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	65,00%	51,00%	40,00%	40,00%	40,00%	36,00%	32,00%
Quote-part du capital détenu cumulé	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	65,00%	51,00%	40,00%	40,00%	40,00%	36,00%	32,00%
Valor comptable des titres détenus : Bruts	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	650 €	510 €	400 €	400 €	400 €	360 €	320 €
Nette	999 €	999 €	999 €	999 €	999 €	650 €	510 €	400 €	400 €	400 €	360 €	320 €
Capital restant à libérer	-	-	999 €	999 €	999 €	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances consentis par la société	31 792 €	28 450 €	4 225 €	1 405 €	1 414 €	-1 110 499 €	-1 001 147 €	229 843 €	601 432 €	449 591 €	108 000 €	15 316 €
Provisions sur prêts	0 €	-24 398 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-528 534 €	-225 947 €	-13 469 €	0 €
Montant des cautions avales données par la société	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 949 878 €	11 250 €	0 €	6 975 634 €	6 335 866 €	708 333 €	3 103 419 €
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	-10 298 €	624 351 €	-82 278 €	-86 508 €	-573 844 €	-276 859 €	-58 292 €	187 998 €
Résultat du dernier exercice	0 €	-24 422 €	-2 350 €	0 €	0 €	484 500 €	484 500 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	108 000 €	108 000 €
Dividendes encaissés par la société dans l'exercice												
Observations	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	(1)	(1)	(1)	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

(1) Société nouvelle : premier exercice non
clôturé

PIERRE DE SEINE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 350.000 €uros
Siège Social : Bâtiment THEIA - 6^{ème} étage
22 Cours Camille Claudel - 76100 ROUEN

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

SEC BURETTE

9 rue Malatiré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 962.504 € – RCS ROUEN 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société **PIERRE DE SEINE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PIERRE DE SEINE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes également assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

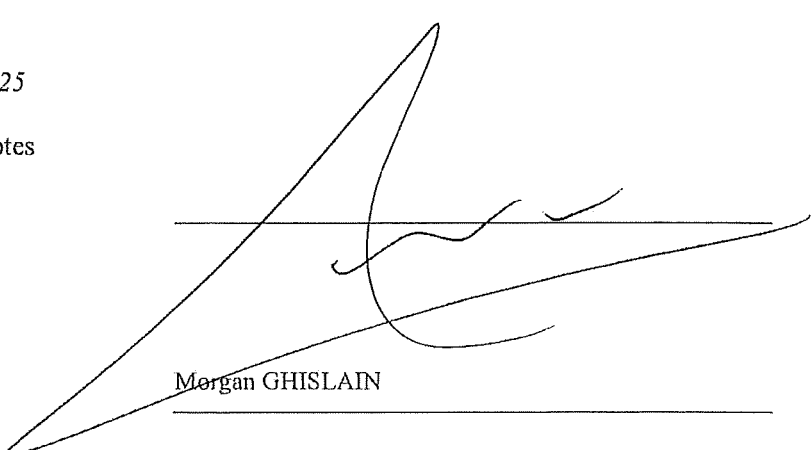
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 20 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE



Morgan GHISLAIN

BILAN
Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 31/12/24	Val. Nette 31/12/23
<u>IMMOBILISATIONS</u>				
Frais d'Etablissement				
Autres Immobilisations Incorporelles	6 879	5 900	979	940
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	15 227	7 845	7 382	9 049
Autres Immobilisations corporelles	233 442	156 795	76 647	98 190
Immobilisations corporelles en cours	28 500		28 500	
Avances sur Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Financières	47 540	3 692	43 848	39 403
<u>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</u>	331 587	174 232	157 355	147 582
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et Travaux en Cours	1 518 700	70 449	1 448 251	7 668 670
Fournisseurs - Avances et acomptes sur commandes	67 285		67 285	65 804
Clients	619 516	22 561	596 955	1 820 374
Autres Créances	6 021 429	793 556	5 227 873	4 764 339
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	210 926		210 926	949 587
Charges Constatées d'Avance	43 011		43 011	56 888
<u>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</u>	8 480 868	886 567	7 594 301	15 325 663
Charges à Répartir s/Plusieurs Exercices				
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	8 812 455	1 060 799	7 751 657	15 473 245

BILAN

Passif

	31/12/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital Social ou Individuel	350 000	350 000
Réserves	2 115 470	1 721 267
Report à nouveau		
Resultat de l'Exercice	176 417	394 203
Subventions et Provisions Réglementées		
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	2 641 887	2 465 470
<u>DETTES</u>		
Provisions pour Risques et Charges	7 347	20 196
Emprunts et Dettes Financières	4 075 948	4 728 518
Avances et acomptes clients		
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	551 447	2 284 314
Dettes Sociales	185 862	210 155
Dettes Fiscales	251 787	313 282
Autres Dettes	37 379	5 451 309
<u>TOTAL DES DETTES</u>	5 109 769	13 007 775
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	7 751 657	15 473 245

COMPTES DE RESULTAT

Page : 14

	31/12/2024		31/12/2023		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
<u>PRODUCTION DE L'EXERCICE</u>	<u>2 410 731</u>	<u>100,0</u>	<u>3 176 795</u>	<u>100,0</u>	<u>(766 063)</u>	<u>(24,1)</u>
Production Vendue	8 594 700	356,5	3 084 285	97,1	5 510 415	178,7
Production Stockée	(6 183 969)	(256,5)	92 509	2,9	(6 276 478)	N / S
<u>COUT MATIERE</u>	<u>294 805</u>	<u>12,2</u>	<u>191 853</u>	<u>6,0</u>	<u>102 952</u>	<u>53,7</u>
Achats Matières et Approvisionnements	172 793	7,2	191 853	6,0	(19 060)	(9,9)
Sous Traitance	122 012	5,1			122 012	
<u>MARGE SUR COUT MATIERE</u>	<u>2 115 926</u>	<u>87,8</u>	<u>2 984 942</u>	<u>94,0</u>	<u>(869 016)</u>	<u>(29,1)</u>
<u>Produits des activités annexes</u>	<u>83 491</u>	<u>3,5</u>	<u>29 406</u>	<u>0,9</u>	<u>54 085</u>	<u>183,9</u>
<u>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>	<u>1 509 917</u>	<u>62,6</u>	<u>1 815 569</u>	<u>57,2</u>	<u>(305 652)</u>	<u>(16,8)</u>
Autres Achats	39 251	1,6	32 870	1,0	6 380	19,4
Charges Externes	1 470 666	61,0	1 782 699	56,1	(312 032)	(17,5)
<u>VALEUR AJOUTEE</u>	<u>689 500</u>	<u>28,6</u>	<u>1 198 779</u>	<u>37,7</u>	<u>(509 279)</u>	<u>(42,5)</u>
<u>ETAT ET CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>1 396 490</u>	<u>57,9</u>	<u>1 369 139</u>	<u>43,1</u>	<u>27 351</u>	<u>2,0</u>
Impôts et taxes	20 993	0,9	19 602	0,6	1 391	7,1
Salaires et Traitements	994 674	41,3	995 569	31,3	(895)	(0,1)
Charges sociales	380 823	15,8	353 968	11,1	26 855	7,6
<u>Subventions d'Exploitation</u>	<u>5 000</u>	<u>0,2</u>	<u>10 000</u>	<u>0,3</u>	<u>(5 000)</u>	<u>(50,0)</u>
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	<u>(701 990)</u>	<u>(29,1)</u>	<u>(160 360)</u>	<u>(5,1)</u>	<u>(541 630)</u>	<u>(337,8)</u>
Dotations aux Amortissements	37 072	1,5	43 295	1,4	(6 223)	(14,4)
Dotations aux Provisions	70 449	2,9	37 499	1,2	32 950	87,9
Reprises Provisions	33 999	1,4			33 999	
Autres Produits de Gestion Courante	441	0,0	288	0,0	153	53,0
Autres charges	3 888	0,2	482	0,0	3 406	707,3
Transferts de charges						
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>(778 959)</u>	<u>(32,3)</u>	<u>(241 347)</u>	<u>(7,6)</u>	<u>(537 612)</u>	<u>(222,8)</u>
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>1 226 539</u>	<u>50,9</u>	<u>742 440</u>	<u>23,4</u>	<u>484 099</u>	<u>65,2</u>
Produits Financiers	1 777 424	73,7	1 439 948	45,3	337 477	23,4
Charges Financières	550 886	22,9	697 508	22,0	(146 622)	(21,0)
<u>RESULTAT COURANT</u>	<u>447 580</u>	<u>18,6</u>	<u>501 093</u>	<u>15,8</u>	<u>(53 513)</u>	<u>(10,7)</u>
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	<u>(914)</u>	<u>(0,0)</u>	<u>19 990</u>	<u>0,6</u>	<u>(20 904)</u>	<u>(104,6)</u>
Produits Exceptionnels	19 664	0,8	23 282	0,7	(3 618)	(15,5)
Charges Exceptionnelles	20 578	0,9	3 292	0,1	17 286	525,1
<u>RESULTAT AVANT IMPOT</u>	<u>446 666</u>	<u>18,5</u>	<u>521 083</u>	<u>16,4</u>	<u>(74 417)</u>	<u>(14,3)</u>
Impôt société	270 249	11,2	126 880	4,0	143 369	113,0
<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	<u>176 417</u>	<u>7,3</u>	<u>394 203</u>	<u>12,4</u>	<u>(217 786)</u>	<u>(55,3)</u>

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 99,9 % du capital de la SNC REVERSO MATHILDE pour un montant de 999 €
- Souscription de 99,9 % du capital de la SNC REVERSO DU VAL pour un montant de 999 €
- Souscription de 99,9 % du capital de la SNC LES JARDINS DE LA CHARENTONNE pour un montant de 999 €

Les participations suivantes ont été cédées ou annulées :

- Cession de 99,9 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 2.
- Annulation de la participation de 63% dans la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER suite à la liquidation de la société
- Annulation de la participation de 49% dans la SAS 2EPdS suite à la liquidation de la société.

Livraison de l'immeuble « Les Jardins de Gaïa » en Juin 2024.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel divers	Linéaire	5 ans
▪ Aménagement et installations	Linéaire	3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
▪ Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé d'une part, de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Et d'autre part, la Société commercialise une opération de promotion sous le régime de la vente en état futur d'achèvement (VEFA).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'achèvement, il est constaté lors de la réception des lots vendus par les acquéreurs.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres des SNC VILLA SAINT MACLOU, SNC LES TERRASSES DU HAMEL, SNC L'ARCHER et SNC SERENITY PARK ont été dépréciés à hauteur de 360 €, 400 €, 1 € et de 1 € respectivement, soit 762 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Suite à un test de dépréciation, la dépréciation comptabilisée sur les titres de la SNC PLAINE DE LA RONCE a été reprise pour un total de 999 € suite au retour à une situation positive.

La dépréciation comptabilisée sur les titres de la SAS 2EPdS a été reprise pour un total de 490 € suite à sa dissolution et liquidation.

Suite à un test, les dépréciations constatées en 2023 des titres des SCCV HANGAR 107, SNC REFLETS LUCILINE 2, SNC PARC BELLEVUE, SAS LE HUB 80, SNC ROUEN MONT RIBOUDET ont été maintenue à hauteur de 100 €, 400 €, 400 €, 10 € et de 999 € respectivement à la clôture de l'exercice 2024.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Stocks et travaux en cours

Au 31 décembre 2024, les stocks de lots achevés non vendus s'élèvent à 1 518 700 € représentant le coût de revient de 6 appartements et 3 parkings.

Note 6 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	351 099
▪ Intérêts courus sur C/C d'associés à recevoir	261 430
▪ Fournisseurs – Avoirs à recevoir	50 284
▪ Etat – Produits à recevoir	826
Total	663 639

Note 7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Maintenance	14 775
▪ Débours projet en cours	6 332
▪ Loyer	
▪ Place de crèche	
▪ Publicité	20 874
▪ Divers	1 030
Total	43 011

Note 8 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 000 actions de 350 € chacune, intégralement libérées.

Note 9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	751	5 749			6 500
▪ Situation nette négatives des filiales projets abandonnés	19 446	548	19 147		847
Total	20 196	6 297	19 147		7 347

Note 10 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 11 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	110 252
▪ Clients, avoirs à établir	14 323
▪ Intérêts courus sur emprunts	
▪ Personnel, provision pour congés à payer	95 531
▪ Personnel, autres charges à payer	
▪ Intérêts courus sur C/C d'associés	194 926
▪ Etat – impôts et taxes à payer	4 734
▪ Frais banque	311
▪ Autres charges à payer	830
Total	420 907

Note 12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Appels de fonds sur lots vendus	0
Total	0

Note 13 Chiffre d'affaires

La société exerce une activité de promotion immobilière et, à ce titre, facture des prestations de services à différentes entités juridiques portant les programmes de construction en cours.

La majeure partie du chiffre d'affaires est constituée de prestations de services facturées aux sociétés réalisant des programmes de promotion immobilière. Ces prestations comprennent les rémunérations acquises à la société PIERRE DE SEINE au titre des fonctions de Gérante exercées dans ces sociétés et correspondant aux missions suivantes :

- mission technique, administrative et réglementaire
- mission de Service Après-Vente
- mission de back office commercial
- mission de commercialisation

Le chiffre d'affaires est facturé en fonction des prestations exécutées, au fur et à mesure de l'avancement des projets de constructions.

Par ailleurs, un projet de construction est réalisé directement par PIERRE DE SEINE – « Les Jardins de Gaïa », le chiffre d'affaires et le résultat sont acquis lors de la livraison des lots selon la méthode de l'achèvement, la remise des clefs a eu lieu pendant l'exercice.

Note 14 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes, bonis et affectation des résultats 2023 réalisés par les filiales et participations	48 415	1 439 915
▪ Intérêts des emprunts et comptes bancaires	16	
▪ Intérêts des comptes courants d'associés	194 927	261 425
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 783	1 489
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	297 133	49 716
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	6 297	19 147
▪ Autres charges financières		
▪ Autres produits financiers		5 733
Total	548 571	1 777 425

Note 15 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Remboursement assurance	
▪ Avantages en nature	25 043
Total	25 043

Note 16 **Eléments relatifs aux parties liées**

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 17 **Ventilation de l'effectif moyen**

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	9
Employés	7
Ouvriers	
Total	16

Note 18 **Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière**

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 10 133 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 10 % entre 16 et 50 ans
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Taux d'actualisation 3.40 %
- Table de mortalité TG 05

Note 19 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dettes à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers	2 000 000	
▪ Garantie Hypothèque conventionnelle	2 000 000	
▪ Cautionnement réel hypothécaire	2 000 000	
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution en garantie de l'indemnité d'immobilisation dans le cadre de signature de PUV de terrain	625 000	0
▪ Cautions	42 000	

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

Tableau des filiales et participations

	Participations + de 50 %													
Exercice	SNC TERRIER DE SENE VILLA CONSTANCE	SNC OLYMPIQUE D'ANNUNZIO RUS 1	SNC TERRIER DE SENE SOUTHERVILLE	SNC LES PORTES DU CHATEAU 2	SNC VILLA BARBENT	SNC MISTEL	SNC LES VIERGES	SNC L'OURTIER DE	SNC D'HAUT CARNOT	SNC FAUCONNIER SAINT ANTOINE	SNC LES FORTES DU CHATEAU 3	SNC CARROUFEUR D'UTREBOURG	SNC BERNARD DE LA MASSENIERE	SNC LES MADONNES D'YVER
Capital	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Capitaux propres autres que le capital	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Le capital et le capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent + le profit de l'exercice précédent + le profit de l'exercice précédent	56 555 555	23 222 222	56 555 555	1 112 222 222	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555	56 555 555
Capital	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555
Capital des autres intervenants du 1er janvier de l'exercice précédent	55 555 555	22 222 222	55 555 555	1 111 111 111	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 555	55 555 5					

1) Selezionabile premio esteso con
ritardi

[illegible]